

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la commune de MARCILLY LE CHATEL du 13 juillet 2018

Présents : Thierry GOUBY maire, Odile MOLLE 1ère adjointe, Alexis CHARLIN 2ème adjoint, Adeline BOURSIER 3ème adjointe, Sandrine SEFERIAN 4<sup>ème</sup> adjointe, Denis BREJON, Régine COHAS, Marie Claude MASSACRIER, Christian PLAGNE

Excusées : Christiane HOCH donne pouvoir à Thierry GOUBY  
Danie PERRIN donne pouvoir à Odile MOLLE

Secrétaire de séance : Adeline BOURSIER

M. Le Maire annonce la démission d'Emmanuel CREMONESE qui ne souhaite pas poursuivre son mandat car il ne veut pas cautionner certaines décisions du conseil municipal.

1. Urbanisme :

- Présentation des dossiers en cours

M. Le Maire présente 3 dossiers d'urbanisme.

2. Ecole :

- Validation des offres retenues par la CAO pour les travaux

Ouverture des plis : 25 juin 2018

Présentation technique de l'analyse des offres : 4 juillet 2018

Choix des entreprises : 13 juillet 2018

En moyenne 1 à 3 entreprises ont répondu pour chaque lot. La commission a analysé les propositions selon la synthèse technique et financière de l'équipe de l'architecte.

Critères de notation : Note Technique 40%      Note prix 60%

Lot 1 : Démolitions – Gros-Œuvre + option 2, 3 et 4 : Entreprise EMGF pour un montant de 275 555,14€ HT

Pour	9	Abstention	1	Contre	0
------	---	------------	---	--------	---

Lot 2 : Charpente bois + option 1 : Entreprise LIBERCIER pour un montant 66 303.05€ HT

Pour	9	Abstention	1	Contre	0
------	---	------------	---	--------	---

Lot 3 : Couverture tuiles – Zinguerie – Etanchéité : Entreprise LIBERCIER pour un montant 57 732.68€ HT

Pour	9	Abstention	1	Contre	0
------	---	------------	---	--------	---

Lot 4 : Menuiseries ext. bois vitrées – Occultation : Entreprise MEUNIER-MARNAT pour un montant 28 713€ HT

Pour	9	Abstention	1	Contre	0
------	---	------------	---	--------	---

Lot 5 : Métallerie + option 1 : Entreprise M2B pour un montant de 29 894.90€ HT

Pour	9	Abstention	1	Contre	0
------	---	------------	---	--------	---

Lot 6 : Menuiseries intérieures bois + option 1 et 2 : Entreprise GARDETTE pour un montant de 54 238.32€ HT

Pour	9	Abstention	1	Contre	0
------	---	------------	---	--------	---

Lot 7 : Platerie-Isolation- Peinture + opt 2 : Entreprise MAISON BROZE pour un montant de 80 665.70€ HT

Pour	9	Abstention	1	Contre	0
------	---	------------	---	--------	---

Lot 8 : Chapes rapportées : Entreprise MASSON pour un montant de 11 343.88€ HT

Pour	9	Abstention	1	Contre	0
------	---	------------	---	--------	---

Lot 9 : Carrelages – Faïences : Entreprise ARCHIMBAUD CONSTRUCTION pour un montant de 24 857.36€ HT

Pour	7	Abstention	3	Contre	0
------	---	------------	---	--------	---

Lot 10 : Sols souples : Entreprise TAPIS FRANCOIS pour un montant de 8 152.36€ HT

Pour	9	Abstention	1	Contre	0
------	---	------------	---	--------	---

Lot 11 : Enduits de façades : Entreprise UCAR FACADES pour un montant de 10 044.95€ HT

Pour	9	Abstention	1	Contre	0
------	---	------------	---	--------	---

Lot 12 : Vêture terre cuite : Entreprise BOUTIN ML FACADE pour un montant de 9 561.26€ HT

Pour	9	Abstention	1	Contre	0
------	---	------------	---	--------	---

Lot 13 : Plomberie – Sanitaire : Infructueux, consultation relancée

Lot 14 : Chauffage – Ventilation : Infructueux, consultation relancée

Lot 15 : Electricité- Courants forts et faibles : Entreprise THEOLEYRE Électricité pour un montant de 89 141.00€ HT

Pour	9	Abstention	1	Contre	0
------	---	------------	---	--------	---

Globalement le montant des devis retenus est équivalent à l'estimation tout en incluant les options.

- Poste de cuisinier cantine

5 personnes ont été convoquées pour un entretien. Mme Stéphanie GAUMON est retenue pour le poste. Le début de son contrat est prévu le 27 août 2018, elle travaillera 6.5h par jour sur 4 jours les semaines d'école.

Pour information, l'inspection académique a envoyé cette semaine la validation du rythme scolaire sur 4 jours pour la rentrée 2018-2019.

### 3. Finances :

- Emprunt à souscrire

M. Le Maire et Odile MOLLE ont rencontré des banques pour étudier une demande de prêt afin de financer les travaux de l'école. Les offres de prêt sont en cours de négociation.

- Situation 2018

Odile Molle présente l'état des finances. Les dépenses budgétisées étaient de 710 511€, la situation actuelle après 6 mois de fonctionnement est de 223 801 € ce qui représente 31.5% de dépenses réalisées.

Le budget prévoyait des recettes pour un montant de 710 511€. Ce budget a été construit avec un certain nombre d'incertitudes liés au transfert de compétences à Loire Forez Agglomération. A ce jour elles sont inférieures de – 28 350 € au montant prévus ce qui ramène le global des recettes à 682 541 €. A cette date, nous avons perçu 39% .

### 4. Travaux :

- La Garenne

La mise aux normes accessibilité des bâtiments communaux a été étudiée sur l'ensemble de la commune. Dans ce cadre, le bâtiment de la Garenne a également besoin de travaux.

Le budget global est estimé à 65 000€ TTC. Odile MOLLE précise qu'une subvention de 7 000 € est attribuée par le Conseil Départemental dans le cadre de l'enveloppe de solidarité.

M. Le Maire demande l'autorisation de lancer les travaux pour un montant de 65 000€ TTC.

Pour	10	Abstention	0	Contre	0
------	----	------------	---	--------	---

• Choix des entreprises

Suite à la consultation, les entreprises proposées sont les suivantes :

- Maçon PERRET MARRET : 39 394.50 € HT
- Menuiserie David MOULIN : 6 850 € HT
- Electricité CLAIRET : 5 373 € HT
- Plomberie CONCEPT CHAUFFAGE : 2 124.19 € HT

M. Le Maire demande le vote pour l'attribution des travaux aux entreprises citées.

Pour	10	Abstention	0	Contre	0
------	----	------------	---	--------	---

Marie-Claude MASSACRIER rejoint le conseil 21h24.

5.Divers

Suite au départ du locataire de l'appartement Pilat au-dessus de la Mairie, ce dernier sera reloué. Le loyer actuel de ce logement est de 262.52€ pour 55 m2.

Pour être en cohérence avec les autres appartements communaux, M. Le Maire propose d'augmenter ce loyer 285€/mois.

Pour	11	Abstention	0	Contre	0
------	----	------------	---	--------	---

L'équipe municipale convie les Marcillois et Marcilloises au verre de l'amitié lors de la fête patronale Dimanche 22 juillet à 11h30 au petit jardin.

La séance est close à 21h30.

Prochain conseil le vendredi 31 août 2018.
--